

mauvaise voie, car, à mon avis, une société de la Couronne comme celle-ci ne devrait pas s'occuper du développement de nos parcs. Je pourrais dire beaucoup de choses sur le parc national Glacier; son histoire est liée à celle des chemins de fer du pays et surtout à l'union de l'Ouest avec l'Est. C'est une histoire fantastique. Lorsqu'on a poussé le réseau du chemin de fer au-delà des Rocheuses, cette section s'est avérée la plus difficile du point de vue de la construction du réseau. Il y aurait des histoires sensationnelles à raconter au sujet des premiers temps des chemins de fer et du parc; ce serait l'endroit qui se prêterait le plus naturellement du monde à l'exposition de vieilles locomotives et de tout ce qui rappelle les premiers temps des chemins de fer. Ce parc est situé en Colombie-Britannique, mais il y en a d'autres qui ont, je crois, un potentiel semblable; on peut les trouver d'un bout à l'autre du Canada.

Je vais m'asseoir dans un moment ou deux afin de permettre à d'autres députés de participer au débat. Mais auparavant, je tiens à souligner, encore une fois, le point que j'ai fait ressortir plus tôt. Il est nécessaire et urgent pour les Canadiens de consacrer aux parcs une superficie beaucoup plus vaste qu'on le fait à l'heure actuelle. Sauf erreur, le Japon consacre aux parcs 10 p. 100 ou davantage de son territoire, et l'Allemagne 8 p. 100. Ce sont de petits pays à forte densité démographique mais ils ont compris l'importance qu'ont, pour leurs peuples, les ressources récréatives.

• (8.20 p.m.)

Le Canada, il est vrai, est relativement sous-peuplé, mais il ne faut pas trop tarder à choisir quelques-unes des régions qui conviennent le mieux et à les réserver pour des parcs. Le Nord de notre pays est une des régions à l'égard desquelles le gouvernement fédéral ne peut absolument pas fuir ses responsabilités. Dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, il y a des régions à caractère particulier qu'il faut dès maintenant réserver pour la postérité. Déjà, nous le savons, la marche vers le Nord est engagée.

On y fait des explorations à la recherche de gaz, de pétrole et de minéraux. Nous allons nous heurter à des sociétés qui déclareront qu'une région donnée étant propre à l'exploitation minière il n'y a pas lieu d'y réserver des parcs. Voilà le genre de conflits qui se produiront entre ces intérêts-là et ceux, à long terme, des Canadiens en général. Nul ne sait ce que sera, d'ici une ou deux générations, le développement du Nord. Il faut protéger l'écologie de la région.

Nous ne devons pas avoir seulement un ou deux parcs dans le Nord. Il est nécessaire de

[M. Harding.]

créer une série de parcs dès maintenant. Il faut agir. Nous devons nous assurer que ces régions seront réservées pour toujours aux Canadiens.

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'aimerais prendre quelques instants de ce débat pour parler du principe des parcs nationaux et particulièrement de ceux qui existent dans le Nord du Canada et également de ceux qu'on propose de créer.

J'aimerais commencer par féliciter le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) de même que son prédécesseur d'avoir pris en main ce qui, comme le sait fort bien toute personne qui a suivi ce débat, est un ballon politique, et d'avoir essayé d'apporter un semblant d'ordre dans le chaos actuel des baux et des principes qui déterminent qui peut vivre dans un parc national et l'objet des parcs nationaux. Parallèlement, il existe des questions qui nécessitent une étude, surtout dans la mesure où elles affectent les gens vivant dans nos parcs nationaux ou dans les régions limitrophes.

Qu'il me soit permis de faire quelques brèves remarques sur la visite des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à Yellowknife, l'hiver dernier, alors qu'ils ont témoigné devant le Conseil des territoires du Nord-Ouest et annoncé, presque unilatéralement, un projet de parc national dans la région. Assurément, aucun des intéressés parmi nous n'était hostile au principe de l'entreprise, ni à l'emplacement prévu. Toutefois, nous protestions contre l'absence de consultation apparente avec les gens directement touchés. Je songe aux Indiens qui utilisaient l'endroit proposé pour le parc national, dans le bras est du Grand lac des Esclaves, comme terrain traditionnel de piégeage et de chasse. Et aussi à ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent, d'énergie et d'effort, dans la région, à la recherche de ressources non renouvelables.

Le parc proposé sera un des plus intéressants des Territoires du Nord-Ouest. Il comprend les environs de la rivière Lockhart, y compris les chutes magnifiques et une partie de la faille Macdonald qui est une des régions minières les plus remarquables de notre continent. Il comprend la limite de la végétation arborescente en direction des terres vagues. En temps voulu, ce parc pourrait offrir aux Canadiens certains des endroits les plus attrayants de notre réseau de parcs nationaux.

D'autre part, la proposition formulée par la direction des parcs nationaux a négligé de tenir compte du fait qu'il y avait des gens profondément engagés dans cette affaire, les